



NEPAD Dialogue

Le Point sur l'Afrique



15 Oct. 2004

Bulletin électronique hebdomadaire du Secrétariat du NEPAD

Numéro 65

En cette matière:

- > [Dialogue de haut niveau et première évaluation triennale des progrès du NEPAD](#)
- > [Le NEPAD nomme une conseillère de haut rang chargée des questions sexospécifiques et de la société civile.](#)
- > [Le NEPAD a besoin de plus de soutien de la part des donateurs, d'après Kofi Annan](#)
- > [Calendrier des événements](#)

Dialogue de haut niveau et première évaluation triennale des progrès du NEPAD



Nigeria's President Obasanjo

Un Dialogue des Partenaires du NEPAD – consécutif au troisième anniversaire de la création du NEPAD – sera tenu au Centre de congrès de Sandton, dans la province de Gauteng, en Afrique du Sud du 22 au 23 octobre 2004. Ce dialogue aura pour thème : “Construire une Afrique plus grande et plus humaine”.

Les chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD provenant d'Algérie, d'Egypte, du Mozambique, du Nigeria et du Sénégal ont été collectivement invités à ce dialogue par le Président Thabo Mbeki, le Président de l'Union africaine, M. Alpha Konaré, les ministres africains impliqués dans les projets du NEPAD ainsi que par tant d'autres dignitaires internationaux.

Y participera également un certain nombre de parties prenantes, dont : le Comité de pilotage, les Communautés économiques régionales, les partenaires au développement, les institutions bilatérales et multilatérales, la société civile et le secteur privé.

Le Président Mbeki prononcera un discours d'accueil, qui sera suivi de l'ouverture officielle par le chef d'Etat nigérian, Olusegun Obasanjo.

La présentation de l'évaluation triennale du NEPAD par le Prof. Wiseman Nkuhlu, président du Comité de pilotage du NEPAD, constituera l'un des grands moments des travaux.

Ce Dialogue a pour but de servir de tribune pour une évaluation objective de tout ce qui a été réalisé au cours des trois ans de l'existence du NEPAD. Cette évaluation s'effectuera au moyen de communications sur les thèmes principaux du NEPAD, suivies d'exposés sectoriels qui porteront sur les domaines prioritaires retenus par le NEPAD.

Interventions stratégiques principales

Le Dialogue se répartira en deux sessions. La première sera axée sur les exposés et des travaux d'analyse de communications portant sur des sujets principaux, sous le thème : "Conditions pour le Développement Durable". La seconde sera consacrée aux exposés sectoriels et des travaux d'analyse de communications portant sur des domaines prioritaires retenus par le NEPAD.

Chaque exposé thématique énoncera des recommandations relatives aux interventions stratégiques clé pour les trois à cinq ans à venir, en vue de l'accélération de la mise en œuvre du NEPAD et de la consolidation de son appropriation et de sa direction par les Africains.

Les exposés thématiques se feront dans les domaines suivants :

- Résolution des conflits et les progrès vers la Paix et la Sécurité ;
- Progrès vers la Démocratie ; la Gouvernance Politique, Economique et des Entreprises, y compris le MAEP.

Les exposés sectoriels porteront, à leur tour, sur :

- l'Infrastructure
- l'Agriculture
- la Santé y compris le VIH / Sida
- l'Education
- la Science et la Technologie
- l'Environnement
- et les TIC

D'autres exposés sont prévus sur les thèmes suivants : le rôle de l'Union africaine relatif au renforcement des liens de coopération entre les Etats africains; l'apport de la Banque africaine de développement (BAD) au NEPAD ; le rôle de la société civile relatif à la mobilisation des Etats africains pour la mise en œuvre du NEPAD ; et enfin, le rôle du secteur privé relatif à la mise en œuvre du NEPAD en vue de l'augmentation des investissements sur le continent africain.

Le point sur les progrès

Les exposés seront axés sur les progrès réalisés jusqu'à présent dans les secteurs prioritaires retenus. Seront mis en exergue les facteurs de réussite de chaque secteur ainsi que les défis qui entravent l'accélération de la mise en œuvre des projets.

Les exposés sectoriels comporteront un volet final où seront proposées les interventions stratégiques nécessaires à chaque secteur pour favoriser l'accélération de cette mise en œuvre.

Le rapport annuel du NEPAD de 2003 – 2004 sera rendu public au cours du dialogue. Il y aura également un exposé destiné à mettre en vitrine les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD au cours des trois premières années de son existence.

Aperçu historique

C'est en juillet 2001, à l'occasion du 37e et dernier sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique a été adopté en tant que programme de développement socio-économique de l'Union africaine.

Le document fondamental du NEPAD souligne le fait que le NEPAD est le nouveau programme du renouveau du continent africain, fondé à la fois sur l'appropriation et le leadership africains.

Au cœur de ce programme se situe le principe de l'implication et la participation actives des peuples mêmes qui ont mandaté leurs dirigeants à articuler et à mettre à exécution les programmes de développement à leur nom.

Le NEPAD vise la transformation socio-économique du continent africain, laquelle transformation mettra un terme au fléau du sous – développement en substituant le rôle actuel de l'Afrique dans l'économie mondiale, qui consiste à fournir une main d'œuvre et des matières premières bon marché, à celui de producteur et de prestataire de services à forte composante technologique et scientifique.

Depuis l'adoption du NEPAD il y a trois ans, il y a eu un certain nombre de d'événements tant sur les plans international, continental et régional. Certains relevaient du NEPAD alors que d'autres lui étaient indépendants, tout en ayant, cependant, des retombées profondes pour le NEPAD.

L'UA – une étape marquante

Sur le plan continental, l'inauguration de l'Union en 2002 était une étape marquante, témoignant davantage de la détermination des dirigeants africains à jeter de solides bases constitutionnelles pour la mise en œuvre du programme de développement de l'Afrique, lequel implique la promotion de la paix et de la sécurité, de la démocratie et des droits humains ainsi que de l'intégration et du développement du continent.

Sur le plan international, la montée de l'insécurité mondiale a suscité des inquiétudes concernant le détournement éventuel de l'attention et des ressources de la communauté internationale vers la guerre contre le terrorisme, la guerre d'Irak et des activités connexes, au détriment de l'Afrique.

Dans le domaine des échanges commerciaux, l'échec de la part de la communauté internationale à parvenir un accord lors des négociations multilatérales à Cancun, au Mexique, en septembre 2003, a incité les pays africains à devenir plus solidaires dans la lutte pour la mise en place un régime d'échanges commerciaux plus équitable.

Le document fondamental du NEPAD souligne par ailleurs la nécessité d'un nouveau partenariat entre l'Afrique et ses partenaires, axé sur la responsabilité et le respect mutuels.

Changer les mentalités

Les circonstances qui ont mené à la conception du NEPAD continuent à poser un défi et ce, malgré les progrès réalisés quant au changement des mentalités en Afrique et au niveau de la communauté internationale concernant la nécessité d'efforts collectifs pour répondre aux problèmes de développement du continent.

L'Afrique fait encore face à de grandes insuffisances en matière de capacités institutionnelles, y compris celles liées aux Communautés économiques régionales (CER), lesquelles constituent les éléments de base de l'Union africaine. Ces CER devront jouer un rôle clé dans la coordination de la mise en œuvre des programmes du NEPAD.

L'un des défis majeurs auxquels le NEPAD fait face concerne la transformation du cadre du programme sectoriel au niveau continental en politiques et projets nationaux ainsi que l'apport financier des pays concernés. Les dispositions de ce cadre ont été adoptées et signées par les chefs d'Etat et de gouvernement et par les ministres.

L'appropriation par les Africains

La visée principale du NEPAD dans ce domaine pour les années qui viennent sera de s'assurer que le cadre continental est intégré dans les cadres sous-régional et national du développement.

Cela impliquera la continuation de la campagne de vulgarisation du NEPAD ainsi que le renforcement de son appropriation par les Africains à tous les niveaux.

Quant aux partenaires, les promesses de ressources faites au cours de ces dernières années, tels que ceux issus de la Conférence sur le financement du développement, tenue à Monterrey en 2002, et du Plan d'action du G8 pour l'Afrique de la même année devraient encore devenir réalité.

Dans le même ordre d'idées, il faut en priorité, changer la prédilection des donateurs pour les projets à court terme afin de les amener à financer des projets de développement à long terme.

Le NEPAD nomme une conseillère de haut rang chargée des questions sexospécifiques et de la société civile.

Suite aux recommandations émises par différents partenaires et experts, le Secrétariat du NEPAD vient de créer un Bureau chargé des Organisations axées sur la sexospécificité et la société civile.

La création de ce bureau est l'aboutissement d'une série de consultations menées et d'engagements pris, de part et d'autre, par le Secrétariat et les partenaires du NEPAD, de 2002 jusqu'à leur point culminant qu'était le Sommet de l'Union africaine, tenu à Maputo en juillet 2003.

Cette démarche vient renforcer l'engagement du Secrétariat du NEPAD par rapport aux questions relatives à la sexospécificité. Elle témoigne, en outre, de la volonté du Secrétariat d'œuvrer vers une implication plus active des organisations de la société civile au fur et à mesure que les projets du NEPAD approchent de leur phase de mise en œuvre.

C'est Mme Litha Musyimi-Ogana, militante éminente en matière de questions relatives à la sexospécificité et la société civile, qui a été nommée à la tête du bureau.

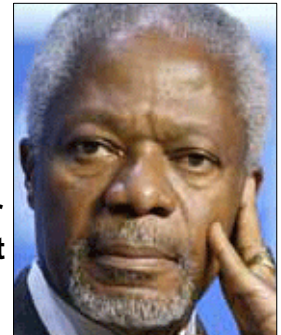
Elle apporte au Secrétariat du NEPAD plus de 20 ans de connaissances dans le domaine du développement, accompagnées d'une expérience multisectorielle, ayant travaillé tour à tour dans la fonction publique ainsi que dans les secteurs public et privé tour dans la fonction publique, le secteur privé et la société civile.

Mme Musyimi-Ogana a joué un rôle prépondérant dans la campagne en faveur de la mise sur pied au niveau du gouvernement de politiques économiques et sociales qui tiennent compte de la parité entre les sexes, aux niveaux national, régional, international, voire celui des Nations Unies.

Avant d'intégrer le NEPAD, elle était Directrice régionale, du Centre africain chargé de l'Autonomisation, de la Sexospécificité et du Plaidoyer (Centre for Empowerment, Gender and Advocacy). Elle a également servi de Conseillère principale en matière de sexospécificité et de gouvernance auprès de l'Organisation des Femmes chargée de l'Environnement et du Développement à New York. Auparavant, elle avait travaillé, entre autres, au Ministère des Finances au Kenya et dirigé une ONG nationale.

Le NEPAD a besoin de plus de soutien de la part des donateurs, d'après Kofi Annan

Alors que les pays africains sont en train de faire de considérables progrès dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes du NEPAD, ils ont encore besoin d'un soutien à la fois "plus solide et mieux coordonné" de la part de la communauté internationale et ce, afin de leur permettre de relever les grands défis auxquels ils sont confrontés. Ce constat a été fait par M. Kofi Annan, Secrétaire – Général des Nations Unies, dans son rapport annuel sur la mise en œuvre du NEPAD.



Ce soutien international, a-t-il déclaré, devrait comporter davantage d'efforts en matière d'aide, d'allègement de dettes, d'investissements étrangers et d'opportunités d'échanges commerciaux. Ce soutien devrait, en outre, être caractérisé par une plus grande harmonie au niveau de la politique étrangère des différents pays, pour que les progrès réalisés d'un côté ne soient pas minés sur un autre.

Il ressort du rapport du Secrétaire – Général qu'il y a eu des progrès quant au renforcement des capacités de l'Afrique sur le plan du maintien de la paix ainsi que sur celui de la promotion du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), le processus volontaire par lequel les dirigeants africains s'engagent à soumettre leurs pratiques en matière de démocratie, de droits humains, de gouvernance et de gestion

économique à une évaluation opérée par d'autres Africains.

A l'heure actuelle, 23 pays africains, soit environ la moitié de l'ensemble des Etats africains, ont déjà adhéré au MAEP, tandis que tant d'autres envisagent de le faire. De mai en juillet 2004, les missions initiales de soutien du MAEP se sont rendues au Ghana, au Rwanda, à l'Île Maurice et au Kenya en vue de la préparation de ces évaluations.

Selon le Secrétaire – Général, pour développer l'infrastructure physique de l'Afrique, le Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement chargé de la Mise en œuvre du NEPAD a établi une liste de 20 projets hautement prioritaires dans les domaines de l'énergie, du transport, de l'eau et des installations sanitaires et celui des technologies de l'information et de la communication.

Le financement provenant du secteur privé

Alors que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) ont déjà alloué quelques fonds, environ la moitié du coût total escompte de l'ordre de 8,1 milliard de dollar américains proviendra éventuellement du secteur privé.

Bien que la communauté internationale apporte désormais davantage de soutien à l'Afrique, le rapport souligne le constat que cette assistance n'est pas toujours bien coordonnée, ce qui nuit à son efficacité. Par ailleurs, les politiques et usages internationaux en matière d'aide, de dette, d'échanges commerciaux et d'investissements sont souvent incompatibles les uns avec les autres, dans la mesure où les insuffisances dans un domaine entravent les progrès dans un autre.

Par exemple, le rapport prend acte du fait que, en général, l'aide octroyée à l'Afrique a augmenté au cours de ces dernières années. D'après les données affichées par les pays donateurs, le total de l'aide publique au développement accordé à la région aurait atteint les 22,2 milliards de dollars américains en 2002 (bien supérieur au chiffre de 16,4 milliards réalisé en 2000). Selon les premières estimations de l'ONU, ce chiffre aurait atteint les 23,1 milliards en 2003.

Néanmoins, ce chiffre reste toujours inférieur à celui de 26,6 milliards en aide dont a bénéficié l'Afrique en 1990. Par ailleurs, la majeure partie du financement obtenu par le biais de l'aide publique au développement continue d'être perdu à cause des taux élevés de remboursement des dettes. En 2002 seulement, l'Afrique a consacré 21,9 milliards de dollars américains au remboursement de la dette externe, soit l'équivalent du montant obtenu en aide au cours de la même année.

Jusqu'à présent, 23 pays africains ont bénéficié d'une sorte d'allègement de la dette grâce à l'initiative des Pays pauvres lourdement endettés (PPLE). Cependant, même la situation des 11 pays africains ayant atteint le seuil PPLE, stade auquel ils deviennent éligibles à l'annulation extensive de la dette, n'inspire pas beaucoup d'espoir quant à la maîtrise éventuelle de la dette.

Par conséquent, "on assiste désormais à une demande croissante d'un nouveau cadre pour la maîtrise de la dette, un cadre pouvant transcender le régime PPLE actuel ».

Problèmes liés à l'agriculture

Le rapport des Nations Unies souligne le constat que les politiques relatives à l'aide au développement d'une part et les usages d'échanges commerciaux au niveau international d'autre part sont tout aussi contradictoires.

D'après ce rapport, les parts du marché mondial de l'Afrique ont baissé sensiblement depuis 1970, ce qui a entraîné une perte annuelle de l'ordre de peu près 70 milliards de dollars américains, soit cinq fois le montant que l'Afrique reçoit en aide chaque année.

Le rapport souligne le fait que le continent a surtout besoin de réformes dans le domaine de l'échange de

produits agricoles, y compris l'élimination des subventions agricoles pratiquées dans les pays développés, situation qui rend moins compétitifs les produits agricoles africains destinés à l'exportation.

Aussi le Secrétaire – Général exhorte-t-il les partenaires de l'Afrique à améliorer leurs politiques relatives à tous les domaines pertinents.

Il soutient qu'« une meilleure cohésion politique constituerait un lien utile dans le cadre d'une assistance efficace et accrue, de réformes des politiques d'échanges commerciaux et d'allègement de la dette en faveur de l'Afrique de la part des pays développés ».

Les engagements budgétaires de l'Afrique

Presque la moitié du rapport du Secrétaire – Général est vouée aux actions menées au cours de l'année écoulée par les Africains eux-mêmes.

Les pays africains cherchent progressivement à harmoniser leurs budgets en fonction des priorités définies par le NEPAD. Par exemple, ils se sont ainsi engagés à allouer 15% de leur budget national à la santé et 10% à l'agriculture. A peu près 5% des budgets nationaux et locaux devraient être consacrés à l'eau et aux installations sanitaires, alors que les dépenses dans les domaines de la science et des technologies devraient atteindre 1% du PIB d'ici cinq ans. D'après le rapport, ce processus risque de s'avérer lent, vu que la plupart des pays africains font face à de graves contraintes budgétaires et qu'ils sont tenus par des accords budgétaires conclus avec des institutions de financement extérieures.

De plus, la proportion de l'aide extérieure consacré à l'agriculture en Afrique a été en déclin, alors que le secteur de la santé perd de plus en plus de personnel qualifié en raison de l'émigration et des ravages du VIH / Sida.

Une participation accrue des femmes

Le rapport constate que les progrès ont été réalisés dans le cadre de la promotion de la participation des femmes à la mise en œuvre du NEPAD.

Des sept membres du Groupe des Personnalités éminentes du MAEP, trois, dont la présidente du Groupe, sont des femmes. Plusieurs femmes occupent des postes élevés où elles représentent leurs gouvernements respectifs au sein du Comité de pilotage du NEPAD, alors que tant d'autres détiennent des postes de haute responsabilité au niveau du secrétariat du NEPAD.

Pour conclure, le Secrétaire – Général a fait remarquer qu'il est nécessaire de renforcer les partenariats au fur et à mesure qu'avance la mise en œuvre du NEPAD.

Ces partenariats permettraient aux pays africains de consolider leurs engagements à l'égard des priorités du NEPAD, tout en donnant aux partenaires au développement du continent de prendre une série de mesures 'bien ciblées' visant à donner de l'élan au projet africain.

Calendrier des événements

- **14 - 15 octobre** : Symposium International du Prix Mondial de l'Alimentation : Cérémonie de remise de prix, à Des Moines, Iowa, USA.
- **14 - 15 octobre** : Séminaire de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur la Mise en Œuvre du NEPAD, Libreville, Gabon.
- **22 - 23 octobre** : NEPAD Dialogue avec les partenaires multiples, Johannesburg, Afrique du Sud.
- **25 octobre** : Réunion du comité consultatif du NEPAD, Johannesburg, Afrique du Sud.

- **1 - 2 novembre** : Atelier sur les Centres d'Excellence (en matière d'eau), Botswana (**reporté au début de 2005**)
- **22 - 23 novembre** : Réunion du Comité des Chefs d'États et de Gouvernement chargé de la Mise en Œuvre du NEPAD, Alger, Algérie.

Contactez-nous:

Directrice Générale-Communications et Mobilisation

Mme Thaninga Shope-Linney
Tel : +27(0)11 313 3331
Télécopie : +27(0)11 313 3778

Directrice Chargée de Rédaction et de la Publication

Mme Mundia Kunyanda
Tel : +27(0)11 313 3161
Télécopie : +27(0)11 313 3778

Liste des abonnés

Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur notre liste de diffusion et désirez recevoir gratuitement par courrier électronique notre bulletin d'information hebdomadaire NEPAD *Dialogue*, veuillez S'abonner <http://www.nepad.org/>

NEPAD *Dialogue* est une publication au nom du Secrétariat du NEPAD.

Par: **MMi Concord**

Courrier électronique: info@mmiconcord.com

Droits d'auteur: Le NEPAD Dialogue est sous droit d'auteur et relève de la propriété exclusive du NEPAD. Toute reproduction partielle ou entière, citation ou photocopie est sujette à l'autorisation préalable du NEPAD.
